



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-011

SÉANCE DU 19 JUIN 2023

Le 19 juin deux mille vingt-trois à 20 heures 00, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Abdelhamid BELHADDAD, Annie BONNIVARD, Romain CUGNET, José ACEBEDO CANDIL, Philippe BOST, Philippe OLIVE, Philippe GIRARD, Mathilde SONZOGNI, Martine REFFET, Noël LACROIX.

Absents excusés : Charles COSTEL, Natacha DURIEUX, Martine MARTY, Roberto SAILIS.

Absents non excusés : Isabelle BIETRIX.

Secrétaire de séance : Jean Claude CHAPPELLAZ

Date de Convocation : 12 juin 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 11

ÉLECTION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (membres sortants)

Le conseil syndical,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le président, cette commission est composée de cinq membres du conseil syndical.

Considérant que Monsieur Stéphane ROBIN a démissionné du poste de Maire sur la commune de La Chapelle et par conséquent du Conseil Syndical, doit être remplacé en tant que titulaire à son poste de membres suppléantes de la commission d'appel d'offres

Monsieur Philippe BOST propose sa candidature à ce poste.

Après mise au vote, et avec **douze voix pour et une abstention**, Monsieur Philippe BOST est élu titulaire de la commission d'appel d'offres en remplacement de Monsieur Stéphane ROBIN.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Gérard BORDON